

Réf: Dossier 430024

Avis de constitution

SOCIETE « ODAMS INTER »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE QUARTIER ADJIN
PALMERAIE, Lot 177, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 23/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ODAMS INTER »

Objet : -CULTURES MARAÎCHERS
-ELEVAGE
-PISCICULTURE
-ELEVAGE DE LAPINS, BOVINS, VOLAILLES,
AULACODES
-CULTURES VIVRIERS
-CULTURES DE TUBERCULES (IGNAMES, MANIOC)

Pour la réalisation de l'objet social:

-La participation à toutes sociétés et entreprises; créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou achat de titre ou droits fiscaux, fusion, association en participation ou autrement.

-Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE QUARTIER ADJIN
PALMERAIE, Lot 177, Ilot 21

Dirigeant(s) M DIABAGATE OUMAR (COGÉRANT), M YAO SAMPOA ARMAND (COGÉRANT), M KONATE DAOUDA (COGÉRANT), M BAKAYOKO SEYDOU (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05178 du 22/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64931/GTCA/RC/2025 du 22/10/2025

